

COMMUNE de SAINT PAUL des LANDES

Délibération du CONSEIL MUNICIPAL  
du 4 avril 2023

**Nombre de conseillers en exercice : 17    Présents : 12    Votants : 15**

**Sont présents** : BÉNITO Patricia, DONEYS Jean-Luc, CHEVALIER Cécile, POUGET Alain, GALERY Jacques, BADUEL Patrick, BARDY Daniel, DELOM Florence, MARCENAC Cécile, MURAT Frédéric, RAYNAL Géraud, TEISSEDE Janine

**Sont absents** : BOUTONNET Sabine (Procuration à DONEYS Jean-Luc) PORTERO Séverine (Procuration à BENITO Patricia) VABRE Fabien (Procuration à MURAT Frédéric) LEGOUT Cécile, AUBERT-PENA Christelle.

L'an deux-mille vingt-trois, le 4 avril à 20 heures, le Conseil Municipal de Saint-Paul des Landes, convoqué le 29 mars 2023, s'est réuni sous la Présidence de Madame BÉNITO Patricia, Maire.

**Secrétaire de séance : CHEVALIER CECILE**

**N° 2023-027– Vote du Budget Primitif du Budget Annexe Lotissement Les Devèzes 2023**

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le budget 2023 ci-dessous qui s'équilibre comme suit :

- **Section de fonctionnement :**
  - Dépenses et recettes : 591 220.00 €
- **Section d'investissement :**
  - Dépenses et recettes : 353 370.00 €

Après délibération, la proposition est adoptée par 15 voix pour.

Le Maire certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié le 07/04/2023, qu'il n'a été présenté aucune observation. Le présent extrait a été transmis le 07/04/2023 à Monsieur le Préfet.

Délibéré en séance les ans, mois et jour susdits.

Au registre sont les signatures.

Le Maire, Patricia BENITO



La secrétaire de séance,

Cécile CHEVALIER